

Crise et/en éducation

Épreuves, controverses et enjeux nouveaux

Colloque de l'AECSE

28-29 octobre 2011

Appel à communication

L'équipe « Crise, École, Terrains sensibles » du Centre de Recherche en Éducation et en Formation (CREF – EA 1589) et l'AECSE (Association des Enseignants et Chercheurs en Sciences de l'Éducation) s'associent pour organiser un colloque thématique autour de la question « Crise et/en éducation ». Ce colloque se tiendra à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense les vendredi 28 et samedi 29 octobre 2011.

Argumentaire

Dans les sociétés occidentales contemporaines, on recourt ordinairement au vocable et à l'idée, supposée entendue, de « crise » pour nommer et représenter un certain nombre de phénomènes vécus comme déstructurants pour les personnes comme pour les institutions. Dans les domaines éducatifs formels ou informels, la « crise » est ainsi très fréquemment associée à l'idée d'une profonde dérégulation des institutions qui vient mettre en question leur fonctionnement et parfois leur existence. Elle est également associée aux expressions de la violence physique et symbolique qui semblent se multiplier et se banaliser dans l'espace public. À l'école, par exemple, c'est comme autant de manifestations ou de symptômes de la « crise » que sont représentés le quotidien des « incidents » dans des établissements, les difficultés accrues des enseignants dans l'exercice du métier, particulièrement sur les plans de l'autorité et de l'efficacité didactique, ou les nouvelles et multiples formes de « décrochage » des élèves. En secteur socio-éducatif, on parle de même spontanément en termes de « crise » pour dire les difficultés d'accueil des publics dans les structures, le décalage entre les objectifs politiques annoncés et les résultats constatés sur le terrain, et l'échec des dispositifs à enrayer les processus de ségrégation, voire de ghettoïsation sociale de certains territoires et populations. Enfin, la « crise » désigne les différends et les nouvelles formes d'incompréhension qui se produisent au sein de relations et des processus éducatifs intrafamiliaux et intergénérationnels. En cela, elle permet régulièrement de repérer et de penser des phénomènes inédits et des situations qui déconcertent l'intelligence et la compréhension collective.

Par ailleurs, la « crise » s'avère être également l'un des motifs déterminants très souvent invoqués aujourd'hui pour justifier une action publique présentée comme incontournable, avec ses nouveaux modes de traitement des conflits et des problèmes sous le régime chronique de l'urgence. Un autre usage encore est fait de la « crise » quand elle sert à dénoncer les effets de transformation et de mise en question produits par les expérimentations et les initiatives innovantes, qu'elles soient portées par des politiques publiques ou par des acteurs locaux.

Ces recours récurrents et multiples à la notion de la « crise » – dans l'analyse des situations, dans la légitimation ou dans la dénonciation des décisions et des innovations, dans les représentations du monde – demandent à être discutés. Le recours à la notion de « crise » permet-elle ou non une appréhension pertinente des situations et des évolutions éducatives actuelles et permet-elle d'en dégager certains aspects ou dimensions significatives, voire certaines contradictions structurelles ? Ou bien vient-elle au contraire limiter et obscurcir leur appréhension, voire l'empêcher, notamment en substituant l'interprétation et la spéculation à la connaissance factuelle et scientifique ? D'ailleurs, peut-on finalement même affirmer qu'il y ait quelque chose comme une crise éducative contemporaine ? Enfin, la crise n'est-elle pas dans nombre de cas une épreuve de rupture et de reconfiguration salutaires ?

Ce colloque postule qu'il est nécessaire de procéder à une analyse critique de ces divers usages du terme de « crise », mais que ce terme de « crise » n'en demeure pas moins pertinent et fécond pour aborder et problématiser l'état actuel du champ éducatif. À l'encontre des approches simplificatrices et dramatisantes, l'option proposée est que cette notion peut être travaillée et déployée selon les deux angles suivants :

- en tant qu'analyste, permettant d'une part d'appréhender les situations, les discours et évolutions éducatives actuelles en les corrélant les unes avec les autres et, d'autre part, de les interroger du point de vue de leur pouvoir transformateur ou reconfigurateur. Le défi est donc d'intégrer ou de réintégrer les analyses locales dans des perspectives multi-dimensionnelles, voire globales de type holistique et systémique ;

- en tant que moteur ou catalyseur d'actions donnant l'opportunité aux acteurs – publics comme de terrain – de concevoir et de mettre en œuvre des actions, des expérimentations et des politiques innovantes et créatives. Les épreuves et les ruptures décrites comme des « crises » (crise économique et question de l'insertion professionnelle des jeunes, par exemple) peuvent ainsi faire émerger, dans les champs éducatifs comme dans le champ social dans son ensemble, des réponses qui ont l'ambition et parfois le pouvoir de faire ou refaire sens et institution (comme le développement de l'éducation tout au long de la vie). Les actions et les discours qui les sous-tendent doivent toutefois être eux aussi soumis à l'analyse critique, en particulier en raison des usages sociaux et politiques dont ils peuvent faire l'objet.

C'est cette double entrée que le colloque propose de mettre en œuvre et de soumettre à la discussion dans une dimension internationale, non exclusivement centrée sur les pays occidentaux ou anglo-saxons.

Dans cette perspective, les propositions de communications s'inscriront dans un des quatre axes thématiques et s'attacheront à :

- déconstruire le concept de « crise » et ses usages,
- identifier et analyser les mutations, les dynamiques et les contradictions structurelles d'un système, génératrices de discours sur la crise et d'usages de la notion de « crise »,
- contextualiser et analyser des discours et des phénomènes prégnants ou émergents, pouvant être associés à des constats et situations de crise (par exemple l'autorité, la violence, la laïcité, la ségrégation, la mixité, le rôle des parents, la préscolarisation, l'échec scolaire, l'éducation prioritaire, la formation des adultes, l'insertion professionnelle et, plus globalement, l'adaptation aux changements sociaux et économiques, les politiques publiques affectant l'éducation comme la Révision générale des politiques publiques, etc.),
- saisir les moments où l'on a recours à la notion de « crise », par exemple lorsqu'elle est mobilisée pour appréhender des situations ou des contradictions perçues comme ingérables, et leurs effets en termes de production de sens, d'innovations, de décisions et d'actions publiques.

Quatre axes thématiques

1 - Interrogations critiques sur la notion et le paradigme de « crise »

Ce premier axe sera consacré à des interrogations critiques, notamment épistémologiques et socio-politiques, sur les représentations et les usages qui sont faits de la « crise ».

Epistémologiquement, on s'interrogera sur les conditions précises d'un usage légitime et pertinent de la notion de « crise » en sciences humaines en général et dans les sciences de l'éducation en particulier. Il s'agira d'interroger les conditions de passage d'un niveau de constat factuel empirique à un niveau de connaissance globale, sans pour autant que ce passage ne fasse basculer dans un régime de pure spéculation. Sous un autre versant, le recours même à la notion de crise pour décrire et analyser des situations n'induit-il pas des interprétations et des jugements de valeur, adossés à des partis pris et à des options politiques ou idéologiques ? Les liens profonds et insuffisamment interrogés entre l'idée de « crise » et certaines conceptions de l'histoire pouvant orienter *a priori* les analyses en termes de « crise », seraient ainsi à explorer et à clarifier.

Sur le plan socio-politique, on s'interrogera sur les diverses rhétoriques et dramaturgies contemporaines de la « crise de l'éducation » ou de « la crise en éducation » (dans les divers champs éducatifs). L'attention se portera sur les discours des acteurs de terrain, des médias, des partis politiques, des décideurs publics, etc. On s'attachera à repérer les différentes conceptions de la crise auxquels ils se réfèrent. On aura soin d'intégrer dans l'analyse la pluralité des modèles éducatifs et culturels, en réfléchissant aux variations qu'ils induisent dans le repérage et l'appréciation des situations de « crise », aux niveaux local, national et international. On s'intéressera également à l'incidence des représentations de la « crise » sur la recherche, actuelle et passée, en sciences humaines et sociales et en sciences de l'éducation en particulier.

2 - La crise comme analyseur des évolutions éducatives contemporaines

Cet axe sera dédié à l'exploration et à la confrontation des différents modèles d'analyse permettant de concevoir et de problématiser une crise contemporaine de la fonction et des espaces éducatifs formels et informels. Il s'agira de restituer et de développer ces différents modèles (économiques, sociologiques, politiques, historiques). L'objectif sera de saisir les manières dont ces modèles appréhendent et qualifient la crise au regard d'une situation socio-éducative donnée. Leurs critères et leurs indicateurs respectifs, tout comme l'établissement des corrélations entre faits et « crise », seront interrogés. Ces analyses pluridisciplinaires des modèles de définition, de compréhension, voire de justification, de la crise en éducation, pourront être effectuées au travers d'approches théoriques ou empiriques de types macro ou micro sociales. Ainsi, l'école comme les autres espaces socio-éducatifs : familles, pairs, territoires, institutions, médias, environnements professionnels etc. pourront être le support d'une réflexion sur les manières dont ils reflètent ou traduisent des situations ou des moments dits « de crise » et sur les méthodes et les critères mobilisés pour le repérer. Une approche historique et/ou comparative de ces différentes dimensions pourrait également enrichir la compréhension des processus de qualification et de construction du lien entre phénomènes socio-éducatifs et crise.

3 - Expérimentations et innovations éducatives en réponse à la crise

Cet axe portera sur le recours à l'innovation et à l'expérimentation comme modalités de traitement des situations de « crise » et plus globalement de réponse à la « crise ». Ces initiatives, plus ou moins institutionnalisées, portées par des acteurs hétérogènes, concernent par exemple les pratiques éducatives, les dispositifs, l'organisation et les modes de travail, les méthodes et les supports d'apprentissage, les configurations des espaces de socialisation et les processus de régulation des comportements.

On privilégiera, dans ce troisième axe, les présentations et analyses d'expérimentations qui feront apparaître la pluralité et la corrélation des dimensions mises en jeu : innovations didactiques et/ou pédagogiques, reconfigurations institutionnelles, mise en œuvre de nouvelles professionnalités, déplacements voire redéfinitions de la forme éducative et de la division du travail éducatif. Elles prendront en compte la question de l'extension et de la généralisation possibles des dispositifs innovants et feront place également à l'analyse de leur réception par les acteurs non impliqués et de leurs diverses conséquences. Qu'advient-il, par exemple, lorsque des initiatives et des innovations sont elles-mêmes perçues comme des facteurs qui entretiennent ou précipitent la crise, voire sont générateurs de nouvelles crises ?

4 - Crise, action publique, ajustements et arrangements locaux

Dans cet axe, on se propose d'analyser, dans la variété des champs éducatifs, comment et avec quelles conséquences la « crise » peut devenir un motif déterminant de l'action et des politiques publiques ; il s'agira aussi de repérer les diverses stratégies qu'elle peut susciter et légitimer. On s'attachera à décrire dans cette perspective les diverses étapes de la traduction de ces discours en actions et dispositifs et de leur mise en œuvre. Quels sont les principes mis en avant et les objectifs assignés aux actions publiques conduites en réponse à la « crise » ou en contexte de « crise » au plan local et dans un contexte international marqué par ce qu'on appelle mondialisation et globalisation ? Quels sont les visées et les effets des régulations supranationales des politiques éducatives ? Quels sont les formats d'action associés à la résolution des situations ? Quels arrangements spécifiques sont opérés par les décideurs publics et les différents acteurs du champ socio-éducatif pour ajuster l'action aux spécificités locales ? En retour, il s'agira également de s'intéresser aux formes d'oppositions et de résistances, de mobilisations et d'arrangements, en liens avec leurs valeurs de référence, que les acteurs de terrain, les décideurs et les partenaires peuvent développer par rapport à l'annonce de réformes, à l'application de nouveaux textes ou à la mise en œuvre de ces actions et politiques publiques. Paradoxalement, le motif de la crise qui devait les légitimer est aussi de nature à les affaiblir et peut se prêter à toutes sortes de retournements qui demandent à être analysés.

Mots-clés : éducation formelle/informelle, éducation tout au long de la vie, secteur socio-éducatif, action publique, politique publique, territoire, mobilisations, innovations, institutions, pédagogies, didactiques, apprentissages, décrochage scolaire, insertion professionnelle, ségrégation, genre, minorités, violence, autorité, jeunes, famille, professionnels de l'éducation et du social, justice des mineurs.

Modalités pratiques

Communications

Les auteurs enverront une proposition de communication, qui devra obligatoirement comporter les éléments suivants :

- nom et prénom, adresse électronique, coordonnées postales et téléphoniques de l'auteur/des auteurs ;
- statut professionnel, institution de rattachement de l'auteur/des auteurs ;
- proposition de communication : 5 000 caractères maximum (espaces compris), en langue française, précisant l'axe, la problématique, le matériau d'enquête exploité (méthodes utilisées/données recueillies) ou l'analyse des contextes et cadres des expériences, le plan de l'intervention et quelques références bibliographiques (si besoin).

Un site dédié à ce colloque sera ouvert dans la semaine du 13 décembre (<http://www.colloque-crise-aecse-2011.eu>). L'information sera également disponible sur le site de l'AECSE (<http://www.aecse.net/>).

Les propositions de communication devront être envoyées électroniquement, avant le 13 mars 2011.

Les auteurs seront informés par courriel de la réponse faite à leur proposition de communication à compter du 16 mai 2011.

L'acceptation définitive de communication dans le colloque est subordonnée à l'envoi d'un texte (30 000 caractères au maximum, espaces compris) avant le 31 août 2011 à l'adresse suivante (électronique). Après avis favorable du comité scientifique, ces textes seront mis en ligne sur le site dédié au colloque.

Langue de travail : Français

Lieux : dans les locaux de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 200 avenue de la République, 92000 Nanterre.

Accès : RER ligne A direction Saint-Germain-en-Laye, gare de Nanterre université.

L'équipe organisatrice

Le colloque est organisé par *Crise, École, Terrains sensibles* » (CREF, EA 1589) de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense : Halima Belhandouz, maîtresse de conférences SE, Hervé Cellier, maître de conférences HDR SE, Marie-Anne Hugon, professeure SE, Jacques Pain, professeur émérite SE, Fanny Salane, maîtresse de conférences SE, Alain Vulbeau, professeur SE, et Michel Warren, enseignant détaché, docteur en SE. Y sont également associés Laure Moguerou, maîtresse de conférences SE (équipe « *Genre savoirs et éducation* », CREF, EA 1589) et Valérie Becquet, maîtresse de conférences sociologie, Jean-François Nordmann, maître de conférences philosophie, Sébastien Pesce et Bruno Robbes, maîtres de conférences SE (membres du laboratoire EMA, EA 4507, de l'Université de Cergy-Pontoise).

Comité scientifique

Yvan Abemot, Université d'Aix-Marseille ; Jean-Michel Barreau, Université de Nancy ; Anne Barrère, Université Paris Descartes ; Jean-Marie Bataille, IS CRA ; Valérie Becquet, Université de Cergy-Pontoise ; Véronique Bedin, Université de Toulouse le Mirail ; Choukri Ben Ayed, Université de Limoges ; Halima Belhandouz, Université Paris Ouest Nanterre ; Bernard Bier, INJEP ; Claudine Blanchard-Laville, Université Paris Ouest Nanterre ; Véronique Bordes, Université de Toulouse le Mirail ; Manuel Boucher, Institut de Développement Social de Rouen ; Héléne Buisson-Fenet, CNRS ; Hervé Cellier, Université Paris Ouest Nanterre ; Ahmed Chabchoub, Université de Tunis ; Philippe Chaussecourte, Université Paris Ouest Nanterre ; Isabelle Collet, Université de Genève ; Jean-Louis Derouet, Institut National de la Recherche Pédagogique ; Michel Fabre, Université de Nantes ; Monica Gather-Thurler, Université de Genève ; Bertrand Geay, Université de Picardie ; Dominique Groux, Université des Antilles et de la Guyane ; Nassira Hedjerassi, Université de Reims ; Marie-Anne Hugon, Université Paris Ouest Nanterre ; Françoise Laot, Université Paris Descartes ; Françoise Lorcerie, Université d'Aix-Marseille ; Béatrice Mabilon-Bonfils, Université de Cergy-Pontoise ; Marie-Pierre Mackiewicz, Université de Paris-Est Créteil ; Marwan Mohammed, CNRS ; Laure Moguerou, Université Paris Ouest Nanterre ; Benjamin Moignard, Université Paris-Est Créteil ; Gilles Monceau, Université de Cergy-Pontoise ; Nicole Mosconi, Université Paris Ouest Nanterre ; Bernardette Mouvet, Université de Liège ; Emma

Nardi, Université de Rome 3 ; Jean-François Nordmann, Université de Cergy-Pontoise ; Saeed Paivandi, Université de Paris 8 ; Jean-Paul Payet, Université de Genève ; Sébastien Pesce, Université de Cergy-Pontoise ; Thérèse Perez, Université de Nantes ; Pascale Ponté, Université de Cergy-Pontoise ; Frank Poupeau, CNRS ; Eirick Prairat, Université de Nancy 2 ; Marie-Christine Presse, Université de Lille 1 ; Patricia Remoussenard, Université de Lille 3 ; Yves Reuter, Université de Lille 3 ; Catherine Rhein, CNRS ; Bruno Robbes, Université de Cergy-Pontoise ; Pascal Roquet, Université de Montpellier 3 ; Stéphanie Rubi, Université de Bordeaux 3 ; André Sirota, Université Paris Ouest Nanterre ; Fanny Salane, Université Paris Ouest Nanterre ; Denis Simard, Université Laval ; Georges Stamelos Université de Patras ; Laurent Talbot, Université de Toulouse le Mirail ; Marie Laure Viaud, Université d'Artois ; Alain Vulbeau, Université Paris Ouest Nanterre ; Michel Warren, Université Paris Ouest Nanterre ; Richard Wittorski, Université de Rouen.

Déroulement

- première demi-journée d'ouverture : table ronde plénière avec Jacques Pain, Daniel Parocchia, Michel Wiewiorka (*sous réserve, contacts en cours*¹), pour une interrogation critique de la notion de crise.
- deuxième et troisième demi-journées : présentation des communications, sous forme d'ateliers autour des quatre thèmes retenus. Chaque atelier sera géré par un animateur assisté d'un rapporteur qui présentera la synthèse des échanges lors de la quatrième demi-journée.
- dernière demi-journée : table ronde sur le thème de la crise de la diffusion des travaux de recherche de Sciences de l'éducation dans les milieux professionnels (Jacques Bonnisseau du conseil régional IdF, Martine Lani-Bayle, Alain Marchive, Philippe Meirieu, un représentant de l'AECSE, un représentant du CRAP, un professionnel de la FESPI). Grande table ronde plénière finale avec Abdelwahab Meddeb, Bernard Stiegler, Paul Virilio.
- une soirée conviviale se tiendra à l'issue de la première journée.

En amont du colloque, un numéro de la revue *SpécifiCITÉs* animée par les étudiants, les universitaires et des professionnels impliqués dans la formation du master professionnel « Cadres d'Intervention en Terrains Sensibles » portée par l'équipe « Crise, école, terrains sensibles » sera consacré à la Crise en Education et à l'éducation en contexte de crise. Ce numéro sera proposé à tarif réduit lors de l'inscription au colloque. En aval, sont prévues deux publications : des Actes – sous format électronique – et un ouvrage avec les interventions de personnalités et les synthèses des travaux en ateliers rédigées sous forme d'articles et soumises à comité de lecture.

¹ Cette indication vaut pour l'ensemble des noms qui suivent.